

VENDEUR

Nom : Haras du Semnon
Adresse : La Touche
CP Ville : 35134 Thourie
Tel : 0688539365
Email : nagherve@gmail.com

JUMENT

Nom :
N° sire :

Conditions de vente 2023

HWSD : N/N non porteur

PSSM1 : N/N non porteur

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon Folk'N Rock Rhapsody aux conditions suivantes :

ACHETEUR

Nom :
Adresse :
CP Ville :
Tel :
Email :

Centre de mise en place

Nom :
Adresse :
CP Ville :
Tel :
Email :



IAC

150 € TTC à la réservation + Solde 300 € TTC (dont TVA 5,5 %) - PV 48 h
+ transport Eurogen 125 € TTC (dont TVA 20%)

Ce contrat donne droit à deux doses de 8 paillettes dans la limite des stocks disponibles. Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur.

Les frais de suivi gynécologique, les frais de mise en place ainsi que les frais de pension restent à la charge de l'acheteur.

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé avec le chèque de règlement de la réservation + transport Eurogen à l'ordre du Haras du Semnon de 275 € TTC encaissable à la réservation, non reportable.

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'IFCE. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement du chèque du solde de la saillie. L'éleveur s'engage à aviser le vendeur si la jument n'a pas donné naissance à un poulain viable.

Fait à

Signature vendeur

le

Signature acheteur avec la mention « Lu et Approuvé »